

Coller ici votre photo
(Obligatoire)

Fiche d'inscription 2023-2024

Séances libres

Nom : **Prénom :**

Date de naissance : Sexe :

Nom du représentant légal :

Adresse :

Code Postal Commune :

Mail (obligatoire) :

Téléphone portable :

Personne à prévenir en cas d'urgence : :

Téléphone :

Maladie (s) – Allergie (s) :

.....

A remplir par les parents de mineurs

Je Soussigné/e M-Mme _____ autorise mon enfant inscrit sur ce bulletin à être transporté par les véhicules des bénévoles et encadrants de l'Association Alti'Roc.

Signature :

Je Soussigné/e M-Mme _____ autorise les responsables du Club d'Escalade Alti'Roc à faire pratiquer en cas d'urgence, en l'absence des parents, les soins et si besoin l'opération chirurgicale nécessaire.

Signature :

Pièces à fournir (Seuls les dossiers complets seront acceptés) :

- **Fiche d'inscription** complétée et signée
- **Photo** d'identité
- **1 chèque** à l'ordre d'Alti'Roc
- **Questionnaire médical** en cas de renouvellement de licence avec un certificat de moins de 3 ans ou pour les mineurs.

*Le dépôt du **certificat médical** de non contre-indication à la pratique de l'escalade de moins d'un an est désormais une obligation de votre responsabilité, à faire en ligne sur votre espace personnel sur myffme.fr*

Montant de la cotisation


Cotisation

Séances libres jeune A partir de 16 ans	Assurance BASE	180 €	Dont : 43,50 € FFME, 14€ Assurance	<input type="text"/>
Séances libres Adulte	Assurance BASE	200 €	Dont : 56€ FFME, 14€ Assurance	<input type="text"/>
Licencié autre club		100 €		<input type="text"/>

Teeshirt Altiroc :

<input type="checkbox"/> H / <input type="checkbox"/> F (débardeur) - Taille (XS/S/M/L/XL) _____	15 €	<input type="text"/>
--	------	----------------------

Options à ajouter au premier chèque

Réduction Famille - 2ème membre et suivant (hors "Cours Famille")	-10 €	<input type="text"/>
 Réduction habitant Grigny	-20 €	<input type="text"/>

Total

Assurance : les inscriptions incluent la Responsabilité Civile **obligatoire** et l'assurance BASE (8€)

Les autres options d'assurances proposées par la FFME (BASE+ , Base ++, options ski de piste, VTT, slake line, VTT, voyage hors UE, ...) sont souscrivables en ligne à tout moment sur votre espace personnel sur myffme.fr

Rappel des règles de sécurité :

1. Noeud d'encordement : Noeud de 8 tressé OBLIGATOIRE, serré près du harnais + un noeud d'arrêt serré contre le noeud principal et avec un bout libre suffisant.
2. Un « contrôle complet » sécurité doit être réalisé systématiquement par les deux partenaires : Harnais - Encordement - Frein d'assurage - Noeud en bout de corde (SAE et SNE)
3. Le port du casque est OBLIGATOIRE :
 - pour TOUS en sortie falaise (S.N.E, site école, grandes voies...)
 - pour TOUS (sur le mur ou au sol) lors de travaux d'ouverture de voie, ou d'entretien du mur.

L'adhésion vaut acceptation du règlement intérieur (disponible sur simple demande ou sur altiroc.fr) et l'application des éventuelles consignes sanitaires.

J'autorise Altir'oc à utiliser les photos prises dans le cadre des activités du club pour la promotion de l'escalade (site Internet, journal municipal, autres....)

Date et signature :